



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1128C0075

Dossier OEC/CTC N°: 13098

Maître d'ouvrage - raison sociale	SAEM SEMEXVAL	
<i>Adresse</i>	BP 90 83 163 La Valette du Var Cedex	
<i>CODE NAF</i>	4110 D	
<i>SIRET</i>	338 562 143 00010	
<i>Responsable Légal</i>	M. ROSSI Joseph (Directeur)	
Opération	Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la conception et la réalisation d'un projet d'éco-quartier	
Lieu de réalisation	Lucciana (Haute-Corse)	
Date prévisionnelle de réalisation	Date prévisionnelle de début d'opération : avril 2011 Date prévisionnelle de fin d'opération : Avril 2014	
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)	
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non	
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non	
Instructeurs :		
ADEME :	BOLLINI Virginie	MARIANI Christian
Gestionnaires :		
ADEME :	BIANCARDINI Vanina	OEC/CTC : ROCCA SERRA Muriel

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	23/03/2011	Date de la demande	30/03/2011
Date de réception	10/05/2011	Date de réception de la demande	
Date d'accusé de réception	18/05/2011	Date AR du dossier complet	
Date comité de gestion	18/11/2013	Date comité de gestion	18/11/2013

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Moyenne
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Cette étude permettra d'accompagner le maître d'ouvrage pour pouvoir mener à bien son projet d'éco-quartier en tenant compte des différentes cibles du référentiel.
CTC / OEC	Cette étude de faisabilité est éligible au PRODEME. Elle répond aux attentes de la convention PRODEME 2013 dont l'un des objectifs principaux est d'accompagner les aides à la décision. De plus, concernant le premier éco-quartier de Corse, il s'agit de s'assurer de la qualité du travail effectué pour permettre une reproductibilité régionale.

ANNEXE TECHNIQUE

Décision N°1128C0075

Dossier PRODEME N°13098

Contexte :	Dans le cadre de son projet d'éco-quartier, la commune de Lucciana a confié à la SAEM SEMEXVAL la maîtrise d'ouvrage déléguée. Cette dernière est donc chargée de concevoir et réaliser l'éco-quartier, elle a ainsi choisi un Assistant à Maitrise d'Ouvrage afin de favoriser le respect de cet objectif. La mission d'AMO étant l'objet de la présente demande d'accompagnement.
-------------------	---

Lieu de réalisation :	Lucciana (Haute-Corse)
------------------------------	------------------------

Description technique de l'opération :	<p>Prestation d'assistance du maître d'ouvrage déléguée portant sur l'ensemble des aspects environnementaux, énergétiques, urbanistiques d'un éco-quartier.</p> <p>Energie substituée : 100 % Electricité; 0 % Gaz réseau; 0 % Gaz cuve; 0 % Fioul</p>
---	--

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	EnR : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO2/an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
		SO	SO	SO	-
Hypothèses	<p>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO2, 0,243 tpe, 0,232 tep</p> <p>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO2, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</p> <p>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO2,0,086 tep</p> <p>teqCO2 : tonne équivalent CO2; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</p>				

Echéancier prévisionnel de réalisation	<p>Date prévisionnelle de début d'opération : Avril 2011</p> <p>Date prévisionnelle de fin d'opération : Avril 2011</p>
---	---

Contenu du rapport final	<p>Le rapport comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse du site • La définition des premières orientations environnementales • Les cahiers des charges <ul style="list-style-type: none"> o A l'échelle du quartier : VRD, transport o A l'échelle du bâtiment :
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

Décision N°1128C0075
Dossier PRODEME N°13098

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles
Batiment A		
Analyse du site	2 200,00	2 200,00
Définition des orientations environnementales	1 700,00	1 700,00
Etablissement des cahiers des charges	5 500,00	5 500,00
Accompagnement des 3 équipes en phase ESQ	9 000,00	9 000,00
Accompagnement des 3 équipes en phase APS	9 000,00	9 000,00
Accompagnement des 3 équipes en phase APD	7 500,00	7 500,00
Accompagnement des 3 équipes en phase PRO/DCE	9 000,00	0,00
Etude de faisabilité technique du raccordement du quartier à la centrale	4 500,00	4 500,00
Rédaction charte de chantier inter-entreprises	2 300,00	2 300,00
Total	50 700,00	41 700,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2013 (PRODEME). Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier de l'ADEME.

Cette aide ne pourra être cumulée avec des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le bénéficiaire est une SAEM qui récupère la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Cette opération relève du secteur concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide correspond au coût de l'étude plafonné à 50 000 €

Coût de l'investissement éligible (= dépenses éligibles à justifier) :	41 700,00 €
	41 700,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Taux maximal de l'aide suivant régime choisi: 60%

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (ADEME + CTC) + UE (Feder) (€)
ETUDE	41 700,00	60%	25 020,00
TOTAL	41 700,00	60%	25 020,00

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide CTC (€)
ETUDE	50 700,00	41 700,00	41 700,00	25 020,00
TOTAL	50 700,00	41 700,00	41 700,00	25 020,00

Pour des facilités de gestion, l'aide est portée par la CTC et a fait l'objet d'un accord du partenaire conformément au dispositif d'aide arrêté en commun avec l'ADEME.

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur le coût de l'opération :

CTC	25 020,00 €	49,3%
Bénéficiaire	25 680,00 €	50,7%
TOTAL	50 700,00 €	100,0%

• Sur le coût admissible :

CTC	25 020,00 €	60,0%
Bénéficiaire	16 680,00 €	40,0%
TOTAL	41 700,00 €	100,0%